



reformierte gesamtkirchgemeinde biel
paroisse générale réformée bienne

Rapport préliminaire au budget 2024

Établi selon le MCH2

(en application de l'art. 29 de l'Ordonnance de Direction sur la gestion financière des communes
[ODGFCo; RSB 170.511])

Novembre 2023

Table des matières

0	Introduction	4
1	Principes relatifs à la présentation des comptes selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)	4
1.1	Généralités	4
1.2	Amortissements	4
1.2.1	<u>Patrimoine administratif</u>	4
1.2.2	<u>Amortissements supplémentaires (art. 84 OCo)</u>	4
1.3	Prélèvement sur la réserve de politique financière	5
1.4	Compte des investissements / limite d'inscription à l'actif	5
1.5	Compte des investissements / inscription à l'actif des dépenses d'entretien des immeubles (maintien de la valeur)	5
2	Commentaires	6
2.1	Généralités	6
2.2	Compte de résultat	6
2.2.1	<u>Charges de personne (GM 30)</u>	6
2.2.2	<u>Charges de biens, services et marchandises (GM 31)</u>	6
2.2.3	<u>Amortissement du patrimoine administratif (GM 33)</u>	6
2.2.4	<u>Charges financières (GM 34)</u>	6
2.2.5	<u>Attributions aux fonds (GM 35)</u>	6
2.2.6	<u>Charges de transfert (GM 36)</u>	7
2.2.7	<u>Collectes (GM 37)</u>	7
2.2.8	<u>Imputations internes (GM 39)</u>	7
2.2.9	<u>Revenus des impôts (GM 40)</u>	7
2.2.10	<u>Taxes, prestations de services (GM 42)</u>	7
2.2.11	<u>Revenus divers (GM 43)</u>	7
2.2.12	<u>Revenus financiers (GM 44)</u>	7
2.2.13	<u>Prélèvements sur les fonds (GM 45)</u>	7
2.2.14	<u>Revenus de transfert (GM 46)</u>	8
2.2.15	<u>Collectes (GM 47)</u>	8
2.2.16	<u>Revenus extraordinaires (GM 48)</u>	8
2.2.17	<u>Imputations internes (GM 49)</u>	8
2.3	Investissements	8
3	Résultat	9
3.1	Vue d'ensemble	9
3.2	Résultat du compte global	9
3.2.1	<u>Compte de résultat</u>	9
3.2.2	<u>Compte des investissements</u>	9
3.2.3	<u>Résultat du financement</u>	10
4	Compte de résultats	11

4.1	Aperçu du compte de résultats selon les groupes de matières	11
4.2	Aperçu du compte de résultats selon les fonctions (paroisses et immeubles)	12
4.3	Aperçu du compte de résultats de la paroisse allemande	13
4.4	Aperçu du compte de résultats de la paroisse française	14
4.5	Aperçu du compte de résultats de la paroisse générale	15
4.6	Aperçu du compte de résultats des immeubles du patrimoine administratif	16
4.7	Aperçu du compte de résultats des immeubles du patrimoine financier	17
4.8	Aperçu du compte de résultats des impôts	18
5	Compte des investissements	19
5.1	Aperçu du compte des investissements et des amortissements	19
6	État des capitaux propres	20
6.1	Évaluations	20
6.2	Commentaire des évaluations	20
6.2.1	<u>Préfinancements (GM 293)</u>	20
6.2.2	<u>Réserves (amortissements supplémentaires, GM 294)</u>	20
6.2.3	<u>Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier (GM 296)</u>	20
6.2.4	<u>Excédent ou découvert du bilan (GM 299)</u>	20
7	Proposition du conseil de la paroisse générale	21
8	Approbation du budget	22

Rapport préliminaire au budget 2024

0 Introduction

Les crises géopolitiques qui se succèdent et qui risquent de se prolonger (guerre en Ukraine, conflit du Proche-Orient) entament la confiance de la population et des entreprises suisses dans l'avenir. Sur tous les continents l'instabilité politique, l'insécurité et les difficultés économiques jettent de nombreuses personnes sur les routes de l'exil. La santé financière de la paroisse générale dépend également de ces facteurs humains et économiques qui influencent aussi bien ses revenus (impôts) que ses charges (dépenses sociales, activités, salaires, entretien du parc immobilier).

Depuis le début de l'année 2023, malgré la stabilisation ou l'amélioration de certaines conditions-cadres (par ex. prix de l'énergie ou chaînes d'approvisionnement), la croissance économique demeure modérée. Selon les informations disponibles au moment de l'établissement du budget, cette croissance devrait se maintenir, voire augmenter en 2024.

En ce qui concerne l'effectif des membres, celui-ci continue à diminuer régulièrement. Les scandales qui touchent l'Église catholique semblent également avoir un impact sur le volume de sorties de notre église.

Avec le recul, on constate que les entrées fiscales ont été sous-estimées durant ces dernières années. Pour 2024, une augmentation raisonnable tenant compte des effets de la diminution des membres et de la conjoncture économique a été budgétée.

Compte tenu de l'inflation, les budgets attribués aux paroisses restent identiques à ceux de l'année 2023.

1 Principes relatifs à la présentation des comptes selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)

1.1 Généralités

Le budget 2024 a été établi en application du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2), conformément à l'art. 70 de la loi sur les communes (LCo; RSB 170.11).

1.2 Amortissements

1.2.1 Patrimoine administratif

Tous les éléments figurant dans le patrimoine administratif y ont été intégrés à partir de l'introduction du MCH2 (2019), les amortissements planifiés sont calculés selon les catégories d'immobilisations et les durées d'utilisation (annexe 2 OCo). Le patrimoine administratif est amorti de manière linéaire, en fonction de la durée d'utilisation.

1.2.2 Amortissements supplémentaires (art. 84 OCo)

Des amortissements supplémentaires sont comptabilisés lorsque :

- a) le compte de résultats enregistre un excédent de revenus et que
- b) les amortissements ordinaires sont inférieurs aux investissements nets.

Résultat budgété (découvert)

5'600.00

=> Pas d'amortissement supplémentaire à comptabiliser

1.3 Prélèvement sur la réserve de politique financière

Les prélèvements sur la réserve de politique financière (réserve constituée par les amortissements supplémentaires) sont obligatoires lorsque le compte général présente un excédent de charges et que, dans le cas des paroisses, le quotient de l'excédent du bilan (QEB = GM299 / GM400+GM401+GM460) est inférieur à 75 % (*art. 85, al. 3 et annexe 3 OCo*).

Excédent de charges budgété (GM 9001)	5'600.00
Solde de l'excédent du bilan (GM 299)	4'901'487.48
<i>Impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques (GM 400)</i>	<i>4'700'000.00</i>
<i>Impôts sur le bénéfice et le capital des personnes morales (GM 401)</i>	<i>1'850'000.00</i>
<i>IFD, part aux recettes de la Confédération (GM 460)</i>	<i>150'000.00</i>
Total impôts et autres recettes fiscales	6'700'000.00
Quotient de l'excédent du bilan (QEB)	73.16%
Solde réserve politique financière (au 31.12.22)	310'844.17
Prélèvement maximum	<u>5'600.00</u>

QEB inférieur à 75 % => prélèvement obligatoire sur la réserve de politique financière.

1.4 Compte des investissements / limite d'inscription à l'actif

Le conseil de paroisse inscrit les dépenses d'investissement au compte de résultats jusqu'à concurrence de CHF 50 000,00 (*limite d'inscription à l'actif au sens de l'art. 79a OCo*). Il suit à cet égard une pratique constante.

1.5 Compte des investissements / inscription à l'actif des dépenses d'entretien des immeubles (maintien de la valeur)

Le conseil de paroisse inscrit à l'actif les dépenses d'entretien des immeubles du patrimoine administratif supérieures à CHF 50 000,00. Il suit à cet égard une pratique constante.

2 Commentaires

2.1 Généralités

Un taux d'inflation de 3% a été pris en considération pour l'estimation de la masse salariale et des charges d'exploitation. L'augmentation attendue des prix de l'énergie est en partie compensée la fermeture temporaire de la maison St-Paul.

Les revenus fiscaux effectifs enregistrés en 2022 devraient rester exceptionnels ; une baisse conséquente semble se dessiner pour l'année 2023 en cours. Le budget 2024 prévoit une augmentation modérée des revenus fiscaux par rapport au budget 2023.

À noter que les travaux de rénovation de la maison de paroisse St-Paul à Madretsch vont s'étendre sur toute l'année 2024 et devraient se terminer au printemps 2025, alors que l'assainissement des murs de la terrasse du Temple allemand est prévu pour le milieu de l'année 2024. Les autres investissements à réaliser en 2024 sont estimés à CHF 140'000.- au maximum. Ces investissements seront en partie financés par un crédit bancaire.

La quotité d'impôt paroissial reste fixée à 0,23, sans changement.

Pour une meilleure vue d'ensemble, il est décidé de présenter le résultat budgétaire au brut, c'est-à-dire sans aucun prélèvement non-obligatoire sur les fonds ou les préfinancements.

2.2 Compte de résultat

2.2.1 Charges de personne (GM 30)

Les charges de personnel tiennent compte d'une augmentation de l'indice des prix à la consommation de 3.0% par rapport aux salaires effectifs de l'exercice 2023. L'augmentation réelle accordée au personnel est décidée comme de coutume au mois de décembre de l'année en cours.

2.2.2 Charges de biens, services et marchandises (GM 31)

Ce poste enregistre une légère augmentation par rapport au budget 2023 (+ CHF 27'400.-) et atteint un montant de CHF 1'935'400.-.

Ces coûts supplémentaires s'expliquent notamment par :

- l'augmentation des primes d'assurance chose ⇒ + CHF 9'900.-
- la hausse des charges liées aux activités ⇒ + CHF 16'600.-
- le remplacement anticipé d'une partie du matériel informatique non compatible avec le système d'exploitation Windows 11 ⇒ + CHF 12'000.-
- l'acquisition de nouvelles licences de programmes informatiques (système de réservation, système d'analyse des processus et autres) ⇒ + CHF 7'500.-

Un éventuel surcoût pour l'évaluation d'un nouveau programme de gestion comptable est pris en compte.

2.2.3 Amortissement du patrimoine administratif (GM 33)

Selon les règles du MCH2, les investissements sont amortis de manière linéaire. La durée varie selon le type d'objet : 40 ans pour les églises, 25 ans pour les maisons de paroisse.

La part de l'amortissement des investissements réalisés jusqu'en 2023 s'ajoute à celle des investissements prévus et terminés en 2024.

2.2.4 Charges financières (GM 34)

Les travaux de la maison de paroisse St-Paul devront être en partie financés par un crédit bancaire, il est tenu compte d'une charge d'intérêt supplémentaire de CHF 35'000.-. Le transfert dans le patrimoine financier des cures de la rue du Stand (n°19 et 78) implique une augmentation des charges d'entretien du patrimoine financier. Les autres charges financières restent stables par rapport au budget 2023.

2.2.5 Attributions aux fonds (GM 35)

Les profits générés par la maison mitoyenne de la rue du Débarcadère 30 (leg Clara Berger), soit CHF 33'100.-, sont attribués au fonds correspondant.

2.2.6 Charges de transfert (GM 36)

Les charges de transfert comprennent toutes les taxes ou contributions payées à des institutions publiques (communes, canton, paroisses, union synodale RefBEJUSO, etc.), à des organisations sans but lucratif (œuvres d'entraide, institutions sociales, etc.), ainsi que les aides d'urgence aux personnes privées.

Elles augmentent de CHF 144'400.- par rapport au budget 2023.

Les principales augmentations sont dues :

- aux contributions à l'union synodale RefBEJUSO : + CHF 48'800.-, total CHF 856'800.-, calculées sur la base des revenus fiscaux budgétés (si les revenus fiscaux effectifs devaient être plus élevés, les contributions augmenteraient également)
- aux contributions aux arrondissements ecclésiastiques :
 - ⇒ Jura : + CHF 39'000.-, total CHF 199'000.-
 - ⇒ Seeland : + CHF 5'000.-, total CHF 9'000.-
- aux contributions aux OBSL : + CHF 29'700.-, total CHF 484'500.-
 - ⇒ Voir document « Contributions à des organisations à but non-lucratif (OSBL) »
- La part de la paroisse générale au poste de coordinateur des églises de la migration : + CHF 16'000.- total CHF 16'000.-

2.2.7 Collectes (GM 37)

Il s'agit de montants provenant de cultes ou casuels reversés à d'autres institutions. Ils sont compensés par le même poste figurant dans les revenus.

2.2.8 Imputations internes (GM 39)

Les loyers internes et la part de la paroisse romande aux contributions allouées au Centre Social Protestant (CHF 30'000.-) sont facturés par ce biais.

La contrepartie de ces montants figure dans les revenus.

2.2.9 Revenus des impôts (GM 40)

La paroisse générale table sur une augmentation modérée des revenus fiscaux par rapport au budget 2023.

L'estimation des impôts sur les personnes morales passe à CHF 1,75 millions, en augmentation de CHF 300'000.-, et ceux sur les personnes physiques à CHF 4,7 millions, en diminution de CHF 50'000.-.

2.2.10 Taxes, prestations de services (GM 42)

Par soucis de transparence, les prestations d'un pasteur francophone pour l'association Présences sont comptabilisées dans cette rubrique et sont compensées par une contribution du même montant dans le GM 36 (CHF 18'000.-).

La paroisse générale facture des heures de support informatique (paroisse de Bürglen) et d'autres services (CHF 33'000.-)

2.2.11 Revenus divers (GM 43)

Les revenus divers comprennent les gains des collectes (chapeaux) organisées à la fin des manifestations et dont le montant est exclusivement destiné à couvrir les frais des paroisses concernées, ainsi que les dons de particuliers.

2.2.12 Revenus financiers (GM 44)

Les revenus des immeubles du patrimoine financier devraient rester stables. À noter que :

- la perte de revenu due à la fermeture vraisemblable de la boucherie de la rue Basse 1 est compensée par le loyer de l'ancienne cure de la rue du Stand 78 transférée dans le patrimoine financier en 2023,
- les charges annexes de la location de l'église Zwingli sont facturées directement au locataire (TOBS), budget 2023 = CHF 25'500.-

2.2.13 Prélèvements sur les fonds (GM 45)

Ces prélèvements servent à financer des formations continues de longue durée au sein de la paroisse alémanique et la contribution par la paroisse générale à un poste de coordinateur pour les églises de la migration.

2.2.14 Revenus de transfert (GM 46)

Il s'agit de participations d'institutions publics ou de particuliers aux charges de personnel (stagiaires), ainsi qu'aux charges de biens, services et marchandises.

2.2.15 Collectes (GM 47)

⇒ Voir 2.2.7

2.2.16 Revenus extraordinaires (GM 48)

Le prélèvement réglementaire sur le préfinancement « Rénovation La Source » servant à compenser l'amortissement annuel des travaux réalisés dans cet immeuble, ainsi que le prélèvement sur la réserve financière prévu par la loi en cas d'exercice déficitaire figurent dans ce groupe.

2.2.17 Imputations internes (GM 49)

⇒ Voir 2.2.8

2.3 **Investissements**

Les montants suivants pourraient être engagés durant l'exercice 2024 :

- Maison de paroisse St-Paul, Madretsch : fin des travaux de rénovation prévue au printemps 2025, CHF 4'820'000.-
- Temple allemand, assainissement du mur de la terrasse : CHF 240'000.-
- Réserve pour investissements non-planifiés : CHF 140'000.-

3 Résultat

3.1 Vue d'ensemble

		Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022
Résultat annuel global CR	CHF	0.00	0.00	63'411.18
Revenu brut impôt personnes physiques	CHF	4'700'000.00	4'750'000.00	4'772'242.19
Revenu brut impôt personnes morales	CHF	1'850'000.00	1'500'000.00	3'137'118.15
IFD, part aux recettes de la Conféd.	CHF	150'000.00	150'000.00	196'538.50
Investissements nets	CHF	5'200'000.00	800'000.00	248'421.20

3.2 Résultat du compte global

3.2.1 Compte de résultat

Charges d'exploitation	CHF	7'953'300
Revenus d'exploitation	CHF	7'307'600
Résultat de l'activité d'exploitation	CHF	-645'700
Charges financières	CHF	277'300
Revenus financiers	CHF	877'400
Résultat provenant de financements	CHF	600'100
Résultat opérationnel	CHF	-45'600
Charges extraordinaires	CHF	0
Revenus extraordinaires	CHF	45'600
Résultat extraordinaire	CHF	45'600
Résultat final	CHF	0

3.2.2 Compte des investissements

		Budget 2024	Budget 2023
Dépenses d'investissements "Églises, chapelles et cures"	CHF	300'000.00	150'000.00
Dépenses d'investissements "Maisons de paroisse"	CHF	4'900'000.00	650'000.00
Recettes d'investissements	CHF	0.00	0.00
Résultat du comptes des investiss.	CHF	5'200'000.00	800'000.00

3.2.3 Résultat du financement

<u>Autofinancement</u>		CHF
Résultat de l'exercice	90	0.00
Amortissements du patrimoine administratif	33 +	69'400.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	35 +	33'100.00
Prélèvements sur les fonds	45 -	-30'600.00
Rectification sur créances	318 +/-	130'000.00
Amortissements, subventions d'investissement	366 +	0.00
Amortissements supplémentaires	383 +	0.00
Attributions aux capitaux propres	389 +	0.00
Prélèvements sur les capitaux propres	489 -	<u>-45'600.00</u>
Autofinancement		156'300.00
<u>Investissements nets</u>		
Résultat du compte des investissements	5 ./ 6	5'200'000.00
Résultat du financement		-5'043'700.00
(+ = excédent de financement / - = découvert de financement)		

4 Compte de résultats

4.1 Aperçu du compte de résultats selon les groupes de matières

	Budget 2024		Budget 2023		Exercice 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
CHARGES						
30 Charges de personnel	3'888'800.00		3'768'200.00		3'656'211.30	
31 Charges de biens et services et autres charges	1'935'400.00		1'908'000.00		1'654'976.40	
33 Amortissements du patrimoine administratif	69'400.00		66'500.00		57'840.37	
34 Charges financières	277'300.00		229'400.00		189'965.57	
35 Attributions aux fonds	33'100.00		-		146'500.00	
36 Charges de transfert	1'777'400.00		1'633'000.00		1'819'680.20	
37 Subventions à redistribuer	70'000.00		55'000.00		82'916.39	
38 Charges extraordinaires	-		9'900.00		2'998'811.65	
39 Imputations internes	179'200.00		164'600.00		174'400.00	
3 TOTAL DES CHARGES	8'230'600.00		7'834'600.00		10'781'301.88	
REVENUS						
40 Revenus fiscaux		6'550'000.00		6'250'000.00		7'909'360.34
42 Prestations de services		94'000.00		47'700.00		91'445.70
43 Revenus divers		8'000.00		8'000.00		16'191.20
44 Revenus financiers		877'400.00		896'300.00		1'315'321.95
45 Prélèvements sur les fonds		30'600.00		-		21'790.00
46 Revenus de transfert		375'800.00		373'000.00		443'287.48
47 Subventions à redistribuer		70'000.00		55'000.00		82'916.39
48 Revenus extraordinaires		45'600.00		40'000.00		790'000.00
49 Imputations internes		179'200.00		164'600.00		174'400.00
4 TOTAL DES REVENUS		8'230'600.00		7'834'600.00		10'844'713.06
CLÔTURE						
90 Clôture du compte de résultats	-	-	-	-	63'411.18	-
9 COMPTES DE CLÔTURE					63'411.18	
	8'230'600.00	8'230'600.00	7'834'600.00	7'834'600.00	10'844'713.06	10'844'713.06

4.2 Aperçu du compte de résultats selon les fonctions (paroisses et immeubles)

	Budget 2024		Budget 2023		Exercice 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
35 Eglises et affaire religieuses						
3510 Paroisse allemande	2'178'000.00	250'400.00	2'095'100.00	181'500.00	2'078'849.62	247'371.42
Charges nettes		1'927'600.00		1'913'600.00		1'831'478.20
3520 Paroisse française	1'029'600.00	119'800.00	1'029'600.00	115'200.00	994'574.23	136'541.80
Charges nettes		909'800.00		914'400.00		858'032.43
3530 Paroisse générale	2'727'400.00	88'200.00	2'492'900.00	63'000.00	2'725'819.65	88'943.54
Charges nettes		2'639'200.00		2'429'900.00		2'636'876.11
3560 Immobilier, patrimoine administratif	1'743'200.00	443'400.00	1'720'600.00	455'100.00	3'187'678.73	497'595.10
Charges nettes		1'299'800.00		1'265'500.00		2'690'083.63
3570 Immobilier, patrimoine financier	267'400.00	628'800.00	221'400.00	619'800.00	1'492'147.05	1'745'402.41
Revenus nets	361'400.00		398'400.00		253'255.36	
3590 Impôts	285'000.00	6'700'000.00	275'000.00	6'400'000.00	302'232.60	8'128'858.79
Revenus nets	6'415'000.00		6'125'000.00		782'6626.19	
3599 Clôture	8'230'600.00	8'230'600.00	7'834'600.00	7'834'600.00	10'781'301.88	10'844'713.06
Résultat		-		-	63'411.18	
Total	8'230'600.00	8'230'600.00	7'834'600.00	7'834'600.00	10'844'713.06	10'844'713.06

4.3 Aperçu du compte de résultats de la paroisse allemande

	Budget 2024		Budget 2023		Exercice 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
PAROISSE ALLEMANDE						
CHARGES						
30 Charges de personnel	1'674'700.00		1'626'000.00		1'625'860.05	
31 Charges de biens et services et autres charges	357'000.00		347'800.00		310'373.42	
33 Amortissements du patrimoine administratif	-		-		-	
34 Charges financières	-		-		-	
35 Attributions aux fonds	-		-		-	
36 Charges de transfert (Contributions à des institutions publiques ou à but non lucratif et à des particuliers)	17'100.00		16'700.00		17'457.60	
37 Subventions à redistribuer	35'000.00		25'000.00		35'758.55	
38 Charges extraordinaires	-		-		-	
39 Imputations internes	94'200.00		79'600.00		89'400.00	
3 TOTAL DES CHARGES	2'178'000.00		2'095'100.00		2'078'849.62	
REVENUS						
40 Revenus fiscaux	-		-		-	
42 Prestations de services	43'000.00		-		34'608.50	
43 Revenus divers	1'000.00		1'000.00		11'733.90	
44 Revenus financiers	-		-		-	
45 Prélèvements sur les fonds	14'600.00		-		5'390.00	
46 Revenus de transfert (Participations d'institutions publiques ou particuliers)	156'800.00		155'500.00		159'880.47	
47 Subventions à redistribuer	35'000.00		25'000.00		35'758.55	
48 Revenus extraordinaires	-		-		-	
49 Imputations internes	-		-		-	
4 TOTAL DES REVENUS	250'400.00		181'500.00		247'371.42	
CLÔTURE						
90 Clôture du compte de résultats		1'927'600.00		1'913'600.00		1'831'478.20
9 COMPTES DE CLÔTURE		1'927'600.00		1'913'600.00		1'831'478.20
	2'178'000.00	2'178'000.00	2'095'100.00	2'095'100.00	2'078'849.62	2'078'849.62

4.4 Aperçu du compte de résultats de la paroisse française

	Budget 2024		Budget 2023		Exercice 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
PAROISSE FRANÇAISE						
CHARGES						
30 Charges de personnel	661'500.00		671'900.00		659'304.80	
31 Charges de biens et services, autres charges d'exploitation	250'000.00		244'600.00		209'807.09	
33 Amortissements du patrimoine administratif	-		-		-	
34 Charges financières	-		-		-	
35 Attributions aux fonds	-		-		-	
36 Charges de transfert (Contributions à des institutions publiques ou à but non lucratif et à des particuliers)	28'000.00		28'000.00		23'204.50	
37 Subventions à redistribuer	35'000.00		30'000.00		47'157.84	
38 Charges extraordinaires	-		-		-	
39 Imputations internes	55'100.00		55'100.00		55'100.00	
3 TOTAL DES CHARGES	1'029'600.00		1'029'600.00		994'574.23	
REVENUS						
40 Revenus fiscaux	-		-		-	
42 Prestations de services	18'000.00		19'700.00		19'599.80	
43 Revenus divers	7'000.00		7'000.00		514.00	
44 Revenus financiers	-		-		-	
45 Prélèvements sur les fonds	-		-		8'400.00	
46 Revenus de transfert (Participations d'institutions publiques ou particulières)	59'800.00		58'500.00		60'870.16	
47 Subventions à redistribuer	35'000.00		30'000.00		47'157.84	
48 Revenus extraordinaires	-		-		-	
49 Imputations internes	-		-		-	
4 TOTAL DES REVENUS	119'800.00		115'200.00		136'541.80	
CLÔTURE						
90 Clôture du compte de résultats		909'800.00		914'400.00		858'032.43
9 COMPTES DE CLÔTURE		909'800.00		914'400.00		858'032.43
	1'029'600.00	1'029'600.00	1'029'600.00	1'029'600.00	994'574.23	994'574.23

4.5 Aperçu du compte de résultats de la paroisse générale

	Budget 2024		Budget 2023		Exercice 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
PAROISSE GÉNÉRALE						
CHARGES						
30 Charges de personnel	700'800.00		645'600.00		586'494.05	
31 Charges de biens et services et autres charges	378'900.00		371'100.00		353'066.13	
33 Amortissements du patrimoine administratif	-		-		-	
34 Charges financières	43'000.00		8'000.00		2'459.32	
35 Attributions aux fonds	-		-		146'500.00	
36 Charges de transfert (Contributions à des institutions publiques ou à but non lucratif et à des particuliers)	1'574'800.00		1'438'300.00		1'607'400.15	
37 Subventions à redistribuer	-		-		-	
38 Charges extraordinaires	-		-		-	
39 Imputations internes	29'900.00		29'900.00		29'900.00	
3 TOTAL DES CHARGES	2'727'400.00		2'492'900.00		2'725'819.65	
REVENUS						
40 Revenus fiscaux	-		-		-	
42 Prestations de services	33'000.00		28'000.00		37'237.40	
43 Revenus divers	-		-		500.00	
44 Revenus financiers	-		-		-2'873.11	
45 Prélèvements sur les fonds	16'000.00		-		8'000.00	
46 Revenus de transfert (Participations d'institutions publiques ou particulières)	9'200.00		5'000.00		16'079.25	
48 Revenus extraordinaires	-		-		-	
49 Imputations internes	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
4 TOTAL DES REVENUS	88'200.00		63'000.00		88'943.54	
CLÔTURE						
90 Clôture du compte de résultats		2'639'200.00		2'429'900.00		2'636'876.11
9 COMPTES DE CLÔTURE		2'639'200.00		2'429'900.00		2'636'876.11
	2'727'400.00	2'727'400.00	2'492'900.00	2'492'900.00	2'725'819.65	2'725'819.65

4.6 Aperçu du compte de résultats des immeubles du patrimoine administratif

	Budget 2024		Budget 2023		Exercice 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
PATRIMOINE ADMINISTRATIF						
CHARGES						
30 Charges de personnel	851'800.00	-	824'700.00	-	784'552.40	-
31 Charges de biens et services et autres charges	819'500.00	-	819'500.00	-	652'317.16	-
33 Amortissements du patrimoine administratif	69'400.00	-	66'500.00	-	57'840.37	-
34 Charges financières	-	-	-	-	-	-
35 Attributions aux fonds	-	-	-	-	-	-
36 Charges de transfert (Contributions à des institutions publiques ou à but non lucratif et à des particuliers)	2'500.00	-	-	-	2'368.80	-
38 Charges extraordinaires	-	-	9'900.00	-	1'690'600.00	-
39 Imputations internes	-	-	-	-	-	-
3 TOTAL DES CHARGES	1'743'200.00	-	1'720'600.00	-	3'187'678.73	-
REVENUS						
40 Revenus fiscaux	-	-	-	-	-	-
42 Prestations de services	-	-	-	-	-	-
43 Revenus divers	-	-	-	-	3'443.30	-
44 Revenus financiers	248'600.00	-	276'500.00	-	299'832.70	-
45 Prélèvements sur les fonds	-	-	-	-	-	-
46 Revenus de transfert (Participations d'institutions publiques ou particuliers)	-	-	4'000.00	4'000.00	9'919.10	9'919.10
48 Revenus extraordinaires	45'600.00	-	40'000.00	40'000.00	40'000.00	40'000.00
49 Imputations internes	149'200.00	-	134'600.00	134'600.00	144'400.00	144'400.00
4 TOTAL DES REVENUS	443'400.00	-	455'100.00	455'100.00	497'595.10	497'595.10
CLÔTURE						
90 Clôture du compte de résultats	-	1'299'800.00	-	1'265'500.00	-	2'690'083.63
9 COMPTES DE CLÔTURE	1'743'200.00	1'299'800.00	1'720'600.00	1'265'500.00	3'187'678.73	3'187'678.73

4.7 Aperçu du compte de résultats des immeubles du patrimoine financier

	Budget 2024		Budget 2023		Exercice 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
PATRIMOINE FINANCIER						
CHARGES						
30 Charges de personnel	-		-		-	
31 Charges de biens et services et autres charges	-		-		-	
33 Amortissements du patrimoine administratif						
34 Charges financières	234'300.00		221'400.00		183'935.40	
35 Attributions aux fonds	33'100.00		-		-	
36 Charges de transfert (Contributions à des institutions publiques ou à but non lucratif et à des particuliers)	-		-		-	
38 Charges extraordinaires	-		-		1'308'211.65	
39 Imputations internes	-		-		-	
3 TOTAL DES CHARGES	267'400.00		221'400.00		1'492'147.05	
REVENUS						
40 Revenus fiscaux		-		-		-
42 Prestations de services		-		-		-
43 Revenus divers		-		-		-
44 Revenus financiers		628'800.00		619'800.00		995'402.41
45 Prélèvements sur les fonds		-		-		-
46 Revenus de transfert (Participations d'institutions publiques ou particuliers)		-		-		-
48 Revenus extraordinaires		-		-		750'000.00
49 Imputations internes		-		-		-
4 TOTAL DES REVENUS		628'800.00		619'800.00		1'745'402.41
CLÔTURE						
90 Clôture du compte de résultats	361'400.00		398'400.00		253'255.36	
9 COMPTES DE CLÔTURE	361'400.00		398'400.00		253'255.36	
	628'800.00	628'800.00	619'800.00	619'800.00	1'745'402.41	1'745'402.41

4.8 Aperçu du compte de résultats des impôts

	Budget 2024		Budget 2023		Exercice 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
IMPÔTS						
CHARGES						
31 Charges de biens et services	130'000.00		125'000.00		129'412.60	
34 Charges financières	-		-		3'570.85	
36 Charges de transfert	155'000.00		150'000.00		169'249.15	
3 TOTAL DES CHARGES	285'000.00		275'000.00		302'232.60	
REVENUS						
40 Revenus fiscaux		6'550'000.00		6'250'000.00		7'909'360.34
44 Revenus financiers		-		-		22'959.95
46 Revenus de transfert		150'000.00		150'000.00		196'538.50
48 Revenus extraordinaires		-		-		-
4 TOTAL DES REVENUS		6'700'000.00		6'400'000.00		8'128'858.79
CLÔTURE						
90 Clôture du compte de résultats	6'415'000.00	-	6'125'000.00	-	7'826'626.19	-
9 COMPTES DE CLÔTURE	6'415'000.00		6'125'000.00		7'826'626.19	
	6'700'000.00	6'700'000.00	6'400'000.00	6'400'000.00	8'128'858.79	8'128'858.79

5 Compte des investissements

5.1 Aperçu du compte des investissements et des amortissements

Verwaltungsvermögen	GS Nr	INVESTITIONEN / INVESTISSEMENTS				WERTBERECHTIGUNGEN / FONDS D'AMORTISSEMENT				Netto 31.12.24				
		Buchwert 31.12.22	Invest. 2023 Annahme	Buchwert 31.12.23	Invest. 2024 Budget	Buchwert 31.12.22	Abschr. 2023	Buchwert 31.12.23	Abschr. 2024		Buchwert 31.12.24	Abschr. Dauer		
Verwaltungsvermögen														
Pfarrhäuser / Cures														
Biel, Blumenrain 22/22a	5056	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25	0		
Biel, Ischerweg 9 + 11	4481	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25	0		
Biel, Schützenegasse 19	3384	ab 01.01.21												
Biel, Schützenegasse 78/78a	3582	0	ab 01.07.23											
Kirchgemeindehäuser / Maisons de par														
Biel, Blumenrain 24 (+ Kirche) - Hochbauten => in Bau	5056	1'329'407	300'000	1'629'408	4'820'000	6'449'408	4'820'000	180'890	45'236	226'126	45'236	271'362	25	
Biel, Hintergasse 12	722	198'563	300'000	498'563	4'820'000	5'318'563	4'820'000	0	0	0	0	0	25	
Biel, Meitstrasse 154	8718	198'563	300'000	498'563	4'820'000	5'318'563	4'820'000	0	0	0	0	0	25	
Bienne, rue de La Source 15	3332	1'130'845	0	1'130'845	0	1'130'845	0	180'890	45'236	226'126	45'236	271'362	25	
Biel, Ring 4	1630	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25	
Biel, Rosiusstrasse 1	1222	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25	
Kapellen / Chapelles														
Evilard, Route Principale 62	247	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40	
Magglingen, Kapellenweg 12	561	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40	
Kirchen / Eglises														
Bienne, faubourg du Lac 99a	1198	342'229	0	342'229	240'000	582'229	240'000	29'736	12'604	42'340	18'604	60'945	40	
Biel, Ischerweg 17	4545	156'444	0	156'444	0	156'444	0	15'644	3'911	19'555	3'911	23'467	40	
Biel, Ring 2	1471	185'785	0	185'785	240'000	425'785	240'000	14'092	8'683	22'785	14'683	37'478	40	
- Hochbauten		131'802.35	0	131'802	240'000	371'802	240'000	3'295	6'590	6'590	9'295	15'885	40	
- Mobilien		53'983	0	53'983	0	53'983	0	10'797	5'398	16'195	5'398	21'593	10	
Biel, Rochette 8	719	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40	
Reserve														
Verschiedene Sanierungsarbeiten		0	0	0	140'000	140'000	140'000	0	0	0	5'600	5'600	5'600	25
		0	0	0	140'000	140'000	140'000	0	0	0	5'600	5'600	5'600	25
Total patrimoine administratif		1'671'636	300'000	1'971'637	5'200'000	7'171'637	5'200'000	210'626	57'840	268'466	69'440	337'907		6'833'730

6 État des capitaux propres

À la suite de l'introduction du MCH2 en 2019, de nouveaux éléments ont été intégrés aux capitaux propres. Il s'agissait de financements spéciaux selon le MCH1, qui sont devenus des préfinancements, et de la réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier.

Les préfinancements et la réserve pour amortissements supplémentaires fluctuent en tenant compte des règlements édictés par la paroisse générale et de l'ordonnance sur les communes (OCo).

6.1 Évaluations

État des capitaux propres prévisibles

CAPITAUX PROPRES (en milliers de CHF)		01.01.2023 CHF	Changements intervenus pendant l'exercice				31.12.2024 CHF	
			Budget 2023 (+/-) CHF		Budget 2024 (+/-) CHF			
29	Capitaux propres	22'984	-30	-30	-46	-46	22'908	
293	Préfinancements	7'820	-40	-40	-40	-40	7'740	
29300	Compte général	7'820	-40	-40	-40	-40	7'740	
29300.01	Entretien des immeubles du patrimoine administratif	2'000	0	0	0	0	2'000	
29300.02	Entretien des immeubles du patrimoine financier	800	0	0	0	0	800	
29300.03	Rénovation Maison des jeunes "La Source"	840	-40	Compensation amortissement annuel	-40	Compensation amortissement annuel	-40	760
29300.05	Gains comptables sur le patrimoine financier	4'075	0	0	0	0	4'075	
29300.11	Gemeinde-Entwicklung DKG	105	0	0	0	0	105	
294	Réserves financières	311	10	10	-6	-6	315	
29400	Amortissements supplémentaires	311	10	10	-6	Prélèvement obligatoire	-6	315
296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	9'952	0	0	0	0	9'952	
29600	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	9'952		0	-882	Transfert obligatoire	-882	9'070
29601	Réserve de fluctuation	0	0	0	882		882	882
299	Excédent/découvert du bilan	4'901	0	0	0	0	4'901	
			Résultat annuel Excédents (+) Déficits (-)		Résultat annuel Excédents (+) Déficits (-)			

6.2 Commentaire des évaluations

6.2.1 Préfinancements (GM 293)

Seul le prélèvement réglementaire de CHF 40'000.- pour compenser l'amortissement des travaux de rénovation de « La Source » a été pris en compte.

D'éventuels prélèvements sur les préfinancements d'entretien et « Gemeinde-Entwicklung DKG » demeurent réservés.

6.2.2 Réserves (amortissements supplémentaires, GM 294)

Prélèvement obligatoire pour compenser le déficit budgétaire : CHF 5'600.- (voir chapitre 1, chiffres 1.2.2 et 1.3)

6.2.3 Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier (GM 296)

Le patrimoine financier a été réévalué au moment de l'introduction du MCH2 (2019) et les gains de revalorisation attribués à la réserve.

Cinq ans après l'introduction du MCH2 (2024), une partie de cette réserve doit être attribuée à la réserve de fluctuation.

Selon le nouveau règlement accepté par l'assemblée de paroisse, le solde de la réserve de réévaluation n'est pas dissout.

6.2.4 Excédent ou découvert du bilan (GM 299)

L'excédent du bilan provient du report du solde du bilan 2022.

7 Proposition du conseil de la paroisse générale

a) Approbation de la quotité d'impôt applicable aux impôts paroissiaux 2024 :

0.23 (sans changement)

b) Approbation du budget 2024, soit :

	Charges	Revenus
	CHF 8'230'600	8'230'600
Excédent de charges / de revenus	CHF	0

Il est proposé à l'assemblée de paroisse d'approuver le budget 2024.

Paroisse générale réformée de Bienne

Cédric Némitz
Vice-président

Patricia Cavaco da Palma
Secrétaire centrale

Jean-Jacques Amstutz
Administrateur central

Bienne, le 1^{er} novembre 2023

8 Approbation du budget

L'assemblée de la Paroisse générale réformée de Bienne a approuvé le budget 2024 en date du 13.12.2023 conformément à la proposition du conseil de la paroisse générale du 01.11.2023.

Pour l'assemblée de la Paroisse générale réformée de Bienne

Fritz Marthaler
Président

Patricia Cavaco da Palma
Secrétaire

Bienne, le 13 décembre 2023